

Recherches sociographiques



Jean-Rémi BREAULT (dir.), *Montréal au XIXe siècle. Des gens, des idées, des arts, une ville*

Jean-Claude Robert

Volume 34, numéro 3, 1993

Montréal Laboratoire d'urbanité

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056805ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056805ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Robert, J.-C. (1993). Compte rendu de [Jean-Rémi BREAULT (dir.), *Montréal au XIXe siècle. Des gens, des idées, des arts, une ville*]. *Recherches sociographiques*, 34(3), 523–526. <https://doi.org/10.7202/056805ar>

montréalais» (p. 222), à un « langage gestuel québécois » (p. 267) et autres concepts qui ne sont cependant jamais élaborés et explicités.

Mais cela donne le goût d'analyser plus en profondeur la danse : comme produit culturel construit par des artistes à la fois en osmose et en rupture avec la société québécoise, la danse devrait intéresser les sciences humaines. Il y a là un immense continent indéfriché qui ne pourrait que s'avérer fécond tant pour l'étude des représentations symboliques du corps dans une société qui les a longtemps occultées que pour celle de la production, par des artistes vivant comme des prolétaires, d'un objet de consommation qui ne demeure accessible qu'aux riches capitalistes. Autant de paradoxes à explorer (Michel PERREAULT, « La passion et le corps comme objets de la sociologie : la danse comme carrière », *Sociologie et sociétés*, XX, 2, octobre 1988 : 177-186).

Devant la difficulté d'une telle entreprise, on ne peut que souhaiter que la danse fasse l'objet de recherches multidisciplinaires et sorte enfin de son silence. En même temps, l'absence jusqu'à maintenant de telles recherches explique en très grande partie les faiblesses du livre d'Iro Tembeck. Il n'en demeure pas moins un jalon capital, une pierre d'assise pour les recherches futures sur la danse au Québec.

Michel PERREAULT

*Faculté des sciences infirmières,
Université de Montréal.*

Jean-Rémi BRAULT (dir.), *Montréal au XIX^e siècle. Des gens, des idées, des arts, une ville*, Montréal, Leméac, 1990, 270 p.

À l'automne 1988, la Société historique de Montréal tenait un colloque sur Montréal au XIX^e siècle. Le livre de BRAULT présente certaines communications qui y furent données. Il comprend quinze textes, précédés d'un avant-propos de Huguette LAPOINTE-ROY, présidente de la Société, et d'une introduction du directeur de la publication.

Comme dans beaucoup de colloques, les textes sont inégaux, tant par le nombre de pages que par le thème et l'approche. Ici, les contributions sont courtes : seulement cinq comptent plus de vingt pages, sept en ont entre dix et quinze, et trois, moins de dix. La thématique dominante est culturelle : huit articles sont consacrés à des questions de culture ; trois, à des problèmes de santé ; trois à des aspects « plus sociaux » et un, à la socio-économie.

Le volume débute par un exposé de Robert SWEENEY consacré à un bilan des connaissances historiographiques sur le dix-neuvième siècle montréalais. L'auteur y met en contraste deux « consensus » historiographiques, l'un ayant prévalu avant 1973 et le début des travaux de nouvelles équipes de recherche sur l'histoire de Montréal (Groupe de recherche sur la société montréalaise et *Montreal Business History Group*) et l'autre, depuis cette date. Il dégage cinq éléments du nouveau consensus : l'intégration du Bas-Canada et de Montréal dans un réseau commercial complexe avant 1821, la précocité de l'industrialisation de la ville, le rôle moins passif des classes populaires, l'inadéquation des conditions de vie, le

développement d'une bourgeoisie où le clivage entre anglophones et francophones est apparent tant par l'importance dans l'économie que par le lieu de résidence. La seconde partie s'articule autour d'une réflexion épistémologique et méthodologique sur le « discours de preuve », qui veut montrer l'importance de bien utiliser les sources et la nécessité de bien les comprendre avant de les exploiter. Deux exemples sont donnés. L'un a trait à un document produit par Jacques Viger en 1825, et l'autre, à l'interprétation des données du recensement de 1871 au sujet des logements.

Dans le premier cas, Brault part d'une étude publiée en 1974, dont je suis un des auteurs. (Paul-André LINTEAU et Jean-Claude ROBERT, « Propriété foncière et société à Montréal: une hypothèse », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 28, 1, 1974: 45-65.) Il constate que dans le document de Viger, certains propriétaires de biens-fonds n'apparaissent pas parce qu'ils avaient acheté leur emplacement au moyen d'une constitution de rente, et que c'est le nom des bailleurs qui sont inscrits. De là, il émet l'hypothèse d'un manque de compréhension du langage juridique, car d'après lui les « biens-fonds énumérés par Viger comprennent des rentes au même titre que les propriétés... » (p. 27). Pourtant, la source, qui n'est pas un rôle d'évaluation mais un extrait du rôle de cotisation, est formelle dans les catégories employées. De plus, la loi de 1796 qui institue les cotisations est on ne peut plus claire: celle-ci est répartie sur « chaque occupant ou occupants de terres, emplacements, maisons et bâtiments... » (36 George III, chap. 9. *Acte pour faire, réparer et changer les chemins et ponts dans cette province, et pour d'autres effets*, article LVII.) Cela soulève une question très intéressante, mais il s'agit moins du statut juridique des propriétés foncières achetées par mode de constitution de rente qui, semble-t-il, demeuraient assignées à leur propriétaire original, car une constitution de rente n'est pas une vente, que du mode particulier de cession de terres. Alan Stewart a d'ailleurs fait une analyse de ce mécanisme dans son mémoire de maîtrise. (Alan STEWART, *Settling an 18th Century Faubourg: Property and Family in the Saint-Laurent Suburb, 1735-1810*, Montréal, Université McGill, 1988.) Le second exemple fait état d'une mauvaise lecture du recensement de 1871 qui a amené certains auteurs à inférer un entassement dans les logements montréalais parce qu'ils avaient mal interprété les instructions données aux recenseurs.

L'article se termine sur une mise en garde contre l'utilisation des grandes « abstractions » ou « modèles » empruntés à l'économie ou à la sociologie et par la suggestion de faire plus de place au facteur humain, *human agency*, qu'il emprunte aux historiens britanniques. Tout en étant d'accord avec cette dernière notion, en particulier pour en finir avec un certain misérabilisme déterministe, il faut tout de même prendre garde à ne pas tomber dans le travers inverse. Toutes les classes « ont une capacité d'agir sur le monde », mais toutes n'ont pas la même puissance et profondeur d'action. Dans la société, il y a des groupes qui, clairement, mènent le jeu et, ce faisant, réduisent les possibilités des autres.

L'article de Raymond MONTPETIT, intitulé « La construction de l'église Notre-Dame de Montréal: quelques pistes pour une interprétation socio-historique », illustre justement ce propos. Reprenant une première analyse faite par Franklin TOOKER, il veut expliquer le choix du style très à la mode du *Gothic revival* par la position sociale des marguilliers, en majorité des marchands engagés dans le grand commerce et qui se sentaient plus près idéologiquement et culturellement de la bourgeoisie anglophone. Quant aux Sulpiciens, menacés par la précarité du statut de leurs biens, dans un contexte de lutte avec l'autre fraction de la bourgeoisie francophone et en butte aux prétentions de l'évêque Lartigue, ils cherchent par tous les moyens à afficher leur loyalisme envers la Grande-Bretagne et à se démarquer de

l'évêque. Dans les circonstances, le choix de l'architecte, du style et de l'emplacement n'est pas le fruit du hasard. L'auteur, en voit la preuve dans la redécoration de l'église entreprise durant la seconde moitié du siècle, ce qui signifie son acceptation par la société canadienne-française et la perte du caractère architectural provocateur qu'elle avait au moment de sa construction. Deux autres textes, plus courts, sont consacrés à d'autres facettes de la société: Fernand HARVEY reprend les données sur l'immigration et souligne les dimensions multiples du phénomène; Norman CLERMONT fait le point sur l'essor des études d'archéologie à Montréal et rappelle les grandes lignes de la chronologie avant l'arrivée des Européens.

Les huit textes consacrés à des aspects culturels vont de l'analyse du *membership* de la Société historique de Montréal au XIX^e siècle par Fernande ROY, à l'étude des divertissements populaires examinés par Sylvie DUFRESNE, en passant par l'évolution de la musique, de la littérature et de l'habitat rapidement esquissée par Claire RHÉAUME, Gilles MARCOTTE et David HANNA respectivement. Le texte de Fernande ROY, intitulé «Rien n'est beau que le vrai», montre l'isolement d'un petit groupe d'érudits et leurs efforts pour défendre la vérité historique, c'est-à-dire la leur. Presque dans la même veine, Pierre TRÉPANIER étudie un aspect de la Société canadienne d'économie sociale de Montréal, pour tenter d'expliquer le faible niveau d'activité scientifique de l'organisme. Jean-Paul DE LAGRAVE suit l'évolution des loges maçonniques au Bas-Canada / Québec, en notant la présence constante d'un certain nombre de maçons canadiens-français mais aussi leur faible importance numérique. Sylvie DUFRESNE examine l'éventail des divertissements populaires disponibles (théâtre, panoramas, curiosités, cirque) et démontre l'incidence des clivages sociaux et ethniques à propos de deux types de divertissements qui se développent après 1850, le carnaval d'hiver et les expositions. Dans les deux cas, la territorialité des groupes ethniques est au centre des divisions et on ne parvient pas à s'entendre. L'article de François-Marc GAGNON intitulé «Vues de Montréal» est à cheval sur l'analyse culturelle et la critique de sources. Partant d'un exemple contemporain, il montre le jeu de la subjectivité dans le choix et la popularité des perspectives — en fonction de l'image que l'on veut projeter — et le déplacement de l'orientation des points de vues; on délaisse l'île Sainte-Hélène au profit du Mont-Royal.

Enfin, trois textes examinent les questions liées à la santé. Robert VIAU rappelle la controverse entourant la visite du célèbre aliéniste britannique Tuke et sa dénonciation qui, reprise par les journaux anglophones, provoque une réaction ethnique chez les francophones avec une levée de boucliers en défense des institutions et des religieuses. Les quelques médecins francophones sont bien d'accord avec le diagnostic posé, mais il faudra attendre un certain temps avant que les correctifs nécessaires soient apportés. Marcel CADOTTE propose un survol utile des épidémies à Montréal au XIX^e siècle. Il termine son texte en discutant plus particulièrement du problème de la vaccine et de la vaccination, rappelant dans ce dernier cas la controverse au sujet de la variole de 1885. Il insiste sur l'incidence des considérations extramédicales sur le développement de ce débat et souligne l'effet du mode autoritaire de désignation des médecins-vaccinateurs sur l'amour-propre des médecins de famille et leur réaction, qui en amène plusieurs à joindre le camp des antivaccinateurs. Enfin, Huguette LAPOINTE-ROY nous donne une description du rôle des sœurs hospitalières. Elle puise dans la richesse des archives des religieuses et nous montre aussi la division des tâches à l'intérieur des communautés entre sœurs, les converses et les autres.

Certaines de ces études rendront de réels services aux chercheurs, d'autres, et je pense en particulier à celles sur la musique et sur la littérature, sont davantage de nature exploratoire

et démontrent la carence de la recherche dans le domaine. L'impression d'ensemble évoque la diversité des facettes de la société urbaine. Cependant, il faut regretter l'absence de toute étude sur la communauté anglophone de Montréal, dont le rôle dans la vie urbaine au XIX^e siècle est aussi fondamental que diversifié; en effet il s'agit non seulement d'économie mais de culture, d'enseignement, d'aménagement de l'espace, de gestion de la chose publique. C'est d'ailleurs un problème inhérent à la compréhension d'une société urbaine bipolarisée: toutes les institutions sont doublées et les points de contacts ne semblent pas nombreux. Le cas des divertissements populaires est manifeste à cet égard.

Jean-Claude ROBERT

*Département d'histoire,
Université du Québec à Montréal.*

Roger LE MOINE, *Deux loges montréalaises du Grand Orient de France*, Les Cahiers du C.R.C.C.F., Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1991, 189 p.

La monographie de Roger Le Moine sur les loges maçonniques *L'Émancipation Force et Courage*, des premières décennies de ce siècle, fouille par le détail — trop? — la vie mouvementée de deux cellules montréalaises (une trentaine de membres chacune) des loges maçonniques affiliées au Grand Orient de France d'inspiration républicaine tournée vers la Révolution de 1789.

Ce ne sont pas les seules loges maçonniques francophones qu'a connues le Canada français de la première moitié de ce siècle. Toutes les villes importantes du Québec, de même que Ottawa, au moins, ont eu de telles loges dont les membres, en totalité ou en majorité, étaient de langue française et de culture catholique. Mais il semble bien que ces deux-là aient été les seules de l'époque qui, successivement — 1896-1910 pour la première, 1909-1933 pour la seconde — se soient réclamées des orientations du Grand Orient de France, plutôt que des rites écossais ou britanniques et qui aient ainsi choisi la voie purement laïque — pas forcément anti-cléricale, cependant — plutôt que la symbolique d'inspiration chrétienne.

Il faut savoir gré à Roger Le Moine de nous avoir présenté cette monographie qui, en replaçant les faits dans leur contexte de l'emprise cléricale sans merci, autoritariste et ultramontaine du début du siècle, nous permet de comprendre un peu mieux ce qu'ont pu être les difficultés de ceux qui luttèrent pour un enseignement élémentaire gratuit et accessible, libre, égal et démocratiquement administré, donné par un corps d'instituteurs adéquatement formés et rémunérés; pour un enseignement secondaire modernisé dans ses programmes d'hygiène, de culture physique et d'agriculture, et par l'ajout des techniques pratiques telle la comptabilité et de la formation professionnelle; pour des bibliothèques publiques non cléricalement censurées et des cercles d'étude; enfin, pour une presse enseignante indépendante et critique.

Il faut cependant regretter qu'il affaiblisse son étude d'un parti pris annoncé, mais qui agace néanmoins: